FCP de droit français HSBC MONETAIRE

Rapport annuel au 30 juin 2020



Sommaire

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	6
Informations réglementaires	21
Certification du Commissaire aux Comptes	23
Comptes annuels	27
Bilan Actif	28
Bilan Passif	29
Hors-Bilan	30
Comptes de Résultat	31
Annexes	32
Règles et méthode comptables	33
Evolution de l'actif net	37
Compléments d'information	38
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	45
Inventaire	46
Informations concernant les placements et la gestion (suite)	50

Rapport annuel au 30/06/2020

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

KPMG Audit

Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non. »



HSBC Monétaire

Part C: Code ISIN: FR0007486634

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement

- Le FCP HSBC Monétaire, de classification « fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme », a pour objectif de gestion de chercher à obtenir une performance égale à l'EONIA OIS sur la durée de placement recommandée. Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement ou de façon structurelle, le rendement du portefeuille étant négatif ou ne suffisant pas à couvrir les frais de gestion.
- L'EONIA (Euro Overnight Index Average) est une référence du prix de l'argent au jour le jour dans la zone euro. L'EONIA OIS est calculé en capitalisant l'EONIA les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.
- La performance du FCP est principalement obtenue au travers d'une sélection active des instruments du marché monétaire et d'une gestion active du risque de taux d'intérêt.
- Le FCP est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM

- Afin de minimiser son exposition au risque crédit, le FCP investit dans des titres offrant une grande qualité: obligations, instruments du marché monétaire et titres négociables à court / moyen terme, libellés en euro et de notation minimum A-2 à court terme (Standard & Poor's ou jugés équivalents par la Société de Gestion), dans le cadre de son processus interne.
- ▶ Le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille du fonds sont de bonne qualité de crédit selon un processus interne d'appréciation de la qualité dans le cadre duquel la Société de Gestion doit notamment prendre en compte la qualité de crédit et la

nature de la classe d'actif de l'instrument et le profil de liquidité.

- Le gérant peut également se référer de manière non exclusive aux notations court terme des agences de notation reconnues qui ont noté l'instrument et qu'il jugera les plus pertinentes en veillant à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations. En tout état de cause, la Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- A titre de dérogation, le Fonds peut investir plus de 5% et jusqu'à 100% de son actif net dans des titres émis ou garantis par un même émetteur de dette publique tel que les Etats membres, administrations, institutions et / ou organisations de la zone euro, dont la liste complète figure dans le prospectus.
- Le portefeuille privilégie des titres offrant une grande liquidité:
 - o la maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours.
 - la durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des titres est inférieure ou égale à 120 jours.
 - la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance des titres en portefeuille est inférieure ou égale à 397 jours.
- Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré, afin de se couvrir contre le risque de taux d'intérêt et le risque de change.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La durée minimale de placement recommandée est de 1 jour.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées quotidiennement à 12 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative s'appliquant au jour de centralisation. Les demandes de de souscriptions et de rachat parvenant après 12 heures sont exécutées sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le FCP est classé dans la catégorie 1. Cette classification correspond à la volatilité du marché monétaire.

- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur, peuvent également avoir un impact sur la valeur liquidative de l'OPCVM:
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur.
 - Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle un contrat conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement, etc...).

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.»

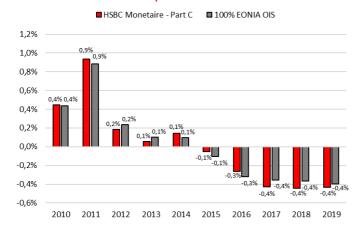
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement					
Frais d'entrée 0.50%					
Frais de sortie	Aucun				

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FCP sur une année					
Frais courants 0.09%					
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances					
Commission de performance	Aucune				

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent clos en juin 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet: http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr
- Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en euro.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- Le FCP a été créé le 4 juin 1992.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank
- Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- Les informations règlementaires et d'ordre commercial sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante www.assetmanagement.hsbc.fr, dans la rubrique « Nos Fonds », catégorie « Monétaire »
- La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- Fiscalité : Part de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
- Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr :
 - HSBC Monétaire, part Z (Code ISIN : FR0013229432)
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)
- Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le troisième trimestre 2019 (T3), les espoirs de redressement de l'économie mondiale se sont réduits, avec l'évidence d'une détérioration du secteur manufacturier, dans le sillage de l'escalade des tensions commerciales, et des incertitudes politiques au Royaume-Uni. Dans ce contexte, l'OCDE a continué de revoir à la baisse ses perspectives de croissance mondiale, qui passerait de 3.6% en 2018 à 2.9% en 2019, et 3% en 2020. L'escalade des tensions commerciales sino-américaines à partir du 1er août et jusque début septembre a fortement réduit la probabilité d'un accord durable qui puisse rétablir la confiance, puis relancer les échanges et les investissements transfrontières. Les tensions sino-américaines se sont traduites par une succession de hausses de droits de douane affectant progressivement la totalité des biens échangés entre les deux pays. Le Trésor américain a également qualifié officiellement la Chine de « manipulateur de devises », comme la Chine avait permis une dépréciation du renminbi avec la fixation d'un nouveau taux de change pivot. Puis à partir du 5 septembre, les deux pays ont montré des signes d'apaisement, avec notamment l'achat de produits agricoles américains par la Chine, et une rencontre prévue entre les deux leaders début octobre. Le Japon et les Etats-Unis ont bien signé un accord commercial, mais limité, incluant notamment une baisse des droits de douane sur les produits agricoles américains. Le Japon n'a pu obtenir des concessions sur l'automobile (droits de douane inchangés jusqu'en avril 2020, avec une exemption temporaire de nouvelles taxes de 25%). Entre les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE), les négociations ont semblé peu encourageantes à l'approche du 14 novembre prochain, date d'une décision américaine sur les droits de douane sur l'automobile européenne. Enfin, au Royaume-Uni, les incertitudes sont allées croissantes, entre une sortie de l'UE sans accord au 31 octobre, de nouvelles élections, ou encore une extension des négociations sous l'article 50 jusqu'au 31 janvier 2020 si un accord avec l'UE n'était pas trouvé. La persistance des incertitudes politiques a fortement freiné les échanges mondiaux de biens et services qui, selon l'OCDE, sont en train de se contracter. Les tensions commerciales ont continué de fragiliser la confiance des entreprises : les indicateurs des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier se sont détériorés ce trimestre, non seulement en Europe, mais aussi en Asie et aux Etats-Unis. La persistance de ces tensions a aussi pesé sur la perception des risques sur les marchés financiers, et exacerbé la vulnérabilité de certaines économies, notamment l'Argentine qui a demandé un rééchelonnement de sa dette. Face à ces défis, l'économie mondiale doit compter sur la dynamique de la consommation privée, portée par un marché de l'emploi toujours résilient, des hausses de salaire, une inflation modérée, et des taux bancaires très bas. De nombreuses banques centrales ont ainsi assoupli leurs conditions monétaires ce trimestre, à la fois dans les pays développés et les pays émergents. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a réduit deux fois ses taux Fed Funds, et la Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé un ensemble de mesures, incluant notamment une baisse du taux de dépôt (de -0.40% à -0.50%), une reprise des achats nets de titres (20 milliards/mois sans limite de temps), et l'introduction d'un système à paliers (tiering) sur les réserves des banques. En Chine, la banque centrale a pris des mesures de renforcement de la liquidité, avec entre autres. plusieurs réductions des taux de réserves obligatoires, et une réforme de son taux directeur favorisant un alignement à la baisse des taux de prêts bancaires. En dehors de la politique monétaire qui offre déjà des taux très bas, voire négatifs en zone euro ou au Japon, des mesures de soutien fiscal ont également été déployées ce trimestre, notamment dans les pays émergents, en Chine, Corée du sud, et Inde. En zone euro, les budgets 2020 en discussion courant septembre, ont permis d'envisager un léger assouplissement par rapport à la règle fiscale en

France et en Italie, et la mise en place de fonds publics d'investissement, notamment au Pays-Bas et en Allemagne.

Au cours du dernier trimestre 2019 (T4), la perspective d'un accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis, ainsi que des publications économiques plus résilientes que prévu, ont permis d'effacer les craintes de récession. Pékin et Washington ont plusieurs fois signalé la préparation d'un accord préliminaire, dit « phase one ». Courant décembre, l'administration américaine a confirmé viser une signature en janvier 2020. Par cet accord, la Chine augmenterait ses importations en provenance des Etats-Unis, et s'engagerait à ne pas faire de dévaluation compétitive. De leur côté, les Etats-Unis ont réduit certains droits de douane appliqués depuis septembre, et suspendu la mise en place de nouvelles taxes initialement prévues à partir de midécembre. Pour autant, cet accord préliminaire ne réduirait pas significativement le taux de taxation moyen sur les importations chinoises vers les Etats-Unis (à 19.3% en février 2020, contre 21.0% actuellement, selon les estimations du Peterson Institute). En Europe, la progression sur le front du Brexit s'est révélée chaotique ce trimestre, pour aboutir sur de nouvelles élections au Royaume-Uni le 12 décembre, et résulter sur une majorité confortable du parti conservateur au parlement. Les négociations avec l'Union Européenne (UE) seraient cependant limitées dans le temps, avec une date butoir à fin décembre 2020, ce qui n'annule pas complètement le risque d'une sortie sans accord commercial. Au niveau mondial, le consensus des économistes reste prudent, en raison des politiques jugées imprévisibles, mais aussi en raison de facteurs structurels. Les menaces de restrictions commerciales se basent sur des considérations de sécurité nationale, préservation des données nationales, développement ou préservation de technologies fondamentales, présence ou non de subventions publiques, enfin sur des contraintes environnementales. L'administration américaine a certes épargné le secteur automobile européen de droits de douane pour l'instant, mais continue de maintenir une pression protectionniste. Les sujets de frictions avec les pays de l'UE sont nombreux, avec entre autres, la taxation des grandes entreprises numériques, ou les subventions publiques au secteur aéronautique, ajoutant ainsi à l'absence de visibilité. Les incertitudes liées à l'action publique ont pesé sur la demande en compromettant les échanges mondiaux et les incitations à investir dans l'outil de production, avec. au mieux des réaménagements de chaînes d'approvisionnement et un redéploiement des activités entre les pays. Toutefois, en Europe, un consensus semble émerger en faveur de politiques de transition, sur fond de transformation numérique et de défis environnementaux, ce qui pourrait enclencher une accélération de l'investissement. Cette évolution serait favorisée par les politiques de taux bas des banques centrales. En zone euro, la nouvelle présidente de la Banque Centrale Européenne (BCE), Christine Lagarde, a lancé une revue de la stratégie de la BCE, avec consultation des autorités publiques, ce qui suggère une pause en 2020. La présidente de la BCE a aussi signalé sa vigilance quant aux risques liés à une politique prolongée de taux négatifs, et a appelé les gouvernements à utiliser le levier budgétaire dans la mesure du possible. Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale (Fed) a réduit une 3^{ième} fois ses taux Fed Funds cette année (le 30 octobre), et signalé une pause prolongée jusqu'en 2021, le temps que les anticipations d'inflation remontent significativement, y compris en tolérant un niveau d'inflation supérieur à sa

A ce stade, le consensus des économistes¹ n'envisage pas un rebond marqué de la croissance mondiale, mais plutôt une stabilisation à 3.1% en 2020 et 3.2% en 2021 (contre 3% en 2019). Sans accélération notable de la production manufacturière, la croissance mondiale continuerait de reposer sur la consommation privée, la vigueur du secteur des services, mais aussi le redressement de certaines économies émergentes. Cela supposerait que le marché de l'emploi reste relativement favorable (en 2019, le taux de chômage de l'OCDE est estimé au plus bas depuis 40 ans), et que les politiques monétaires continuent sur un mode très accommodant (du fait

_

¹ Projections du consensus économique Bloomberg.

d'une inflation toujours modérée), et enfin que certains pays engagent des plans de soutien budgétaire. La croissance du PIB devrait décélérer aux Etats-Unis, de 2.3% en 2019 à 1.8% en 2020 et 2021, et en zone euro de 1.2% en 2019 à 1.1% en 2020 et 1.2% en 2021. Les plans de relance budgétaires devraient amortir le ralentissement économique au Japon (évolution du PIB de 0.9% en 2019 à 0.3% en 2020, puis 0.8% en 2021), et au Royaume-Uni (de 1.3% en 2019 à 1.0% en 2020, puis 1.5% en 2021).

Du côté des économies émergentes, l'Asie est la région qui a été la plus affectée par le ralentissement des échanges mondiaux. Ainsi en Chine, la croissance du PIB est estimée s'affaiblir de 6.6% en 2018 à 6.1% en 2019, puis 5.9% en 2020. Dans un contexte d'endettement élevé, les autorités chinoises continueraient de mener une politique de soutien mesurée et sélective. De nombreuses économies émergentes devraient bénéficier des impacts positifs des assouplissements de leurs banques centrales, comme observés en Thaïlande, au Brésil, Mexique, en Turquie et Russie. En 2020, la tendance de désinflation devrait également favoriser le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, et donner encore quelques marges de manœuvre aux banques centrales émergentes, bien que les baisses de taux attendues seraient plus limitées, en raison de l'approche attentiste de la Fed.

Au premier trimestre 2020 (T1), l'épidémie du coronavirus (Covid-19) qui a sévi d'abord en Chine et en Asie dès janvier, puis dans le reste du monde, a entraîné un choc économique, dont l'impact est probablement bien supérieur aux pertes déclenchées lors de la crise financière mondiale de 2008-2009. L'urgence sanitaire et les mesures de confinement prises pour protéger la population (arrêts des activités et des déplacements non essentiels, contrôle, voire fermeture des frontières) ont fait chuter les services liés aux transports. l'hôtellerie, la restauration, les loisirs, tandis que d'autres secteurs ont été relativement préservés, notamment les télécommunications ou les assurances. En Chine, où le confinement a été instauré dès la dernière semaine de janvier. les indicateurs économiques mensuels (moyenne de janvier et février) se sont fortement contractés : -20.5% en variation annuelle (a/a) pour les ventes au détail, -13.5% a/a pour la production industrielle, -24.5% a/a pour les investissement d'infrastructure. Face à l'évidence d'une pandémie, les gouvernements en Europe, aux Etats-Unis et dans une majorité de pays émergents. ont instauré des mesures de confinement, généralement à partir de la mi-mars. Aux Etats-Unis, la première semaine de confinement (14-21 mars) a entraîné une hausse de 3 millions du nombre de demandeurs d'emploi, un record depuis 1982. Afin d'amortir un choc risquant d'entraîner des conséquences pires que celles de la Grande dépression de 1929, les gouvernements et les banques centrales ont rapidement déployé des programmes économiques et monétaires exceptionnels. Ainsi, la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont mené des interventions massives pour limiter un resserrement des conditions financières. Les banques centrales des pays émergents ont dès lors été en capacité de réduire leurs taux directeurs à des niveaux historiquement bas. Les gouvernements ont lancé des plans budgétaires de soutien massif, incluant dépenses de santé, mesures de liquidité aux entreprises (garanties de crédit par les états, en plus de reports d'impôts et de paiements d'intérêt ou de charges), enfin des aides aux familles et divers systèmes de compensation aux salariés ou aux chômeurs. En Europe, des garanties d'état sur les prêts aux entreprises ont été activées (jusqu'à 36% du PIB en Allemagne), en plus des mesures budgétaires de sauvegarde (jusqu'à environ 4.5% du PIB en Allemagne). Aux Etats-Unis, un soutien budgétaire d'environ 10% du PIB a été mis en place. Dans les pays émergents, des plans de sauvegarde ont été lancés, quoique dans des proportions moindres, notamment en Inde, Chine, Corée du sud, Brésil, ou Indonésie. A la fin du T1 2020, la Chine enregistrait les signes d'une reprise progressive de son activité économique grâce à l'assouplissement du confinement. Mais ailleurs dans le monde, une grande incertitude entourait encore les prévisions sur la pandémie elle-même, ainsi que sur ses retombées macroéconomiques et financières.

Au second trimestre 2020 (T2), les publications économiques ont reflété l'ampleur et la rapidité de la chute de l'activité liée aux mesures de confinement. Plus ces mesures ont été strictes, plus la

contraction du PIB au T1 a été violente. Ainsi le PIB au T1 a chuté (variation trimestrielle t/t) de -5.3% en Italie et en France, -5.2% en Espagne, comparés à des baisses de -1.3% t/t aux Etats-Unis et -2.2% t/t en Allemagne ou -0.6% t/t au Japon. Parmi les pays émergents, le PIB a reculé de -9.8% t/t en Chine au T1, moment où la lutte contre la pandémie a été la plus sévère. Les mesures de confinement ont été graduellement assouplies au cours du T2, notamment à partir de mai en Europe, ce qui a entraîné une forte remontée des indicateurs de confiance, et un rattrapage de la consommation. Les indicateurs des directeurs d'achat (PMI composite) de juin en zone euro ont recouvré une grande partie de leur chute, mais signalent encore une contraction de l'activité économique. Instaurées dans une majorité de pays développés, les politiques de protection de l'emploi ont préservé les revenus des ménages alors que les dépenses ont dû être reportées dans l'attente de la fin du confinement, ce qui a entraîné des taux d'épargne records (jusqu'à 32% du revenu disponible en avril aux Etats-Unis). Si les prévisions économiques intègrent bien un net rebond de l'activité, celui-ci répond à l'effet mécanique du rattrapage des secteurs affectés par les mesures de confinement. Ce rebond n'est généralement pas suffisant pour compenser complètement la perte d'activité liée à la crise sanitaire. Les incertitudes sur l'évolution de la pandémie avec un risque de deuxième vague, ou de foyers de contamination épisodiques continuent de peser sur les perspectives.

Pour la plupart des économies, le consensus ² n'envisage pas avant 2022 le retour du PIB aux niveaux pré-Covid. Quant aux pays émergents, la Chine et l'Asie devraient connaître une reprise plus rapide, tandis que l'Amérique latine, l'Afrique du sud et les pays producteurs de pétrole seraient plus durablement affectés. La capacité des économies à absorber ce choc sanitaire dépendra de l'efficacité et de l'ampleur des soutiens budgétaires et monétaires. Au cours du T2, les gouvernements ont renforcé leurs plans budgétaires. Ainsi l'Allemagne a annoncé un nouveau stimulus fiscal axé notamment sur des baisses de TVA et des investissements de modernisation et de transition énergétique. La France, l'Italie, l'Espagne, et le Royaume-Uni ont également renforcé leurs plans budgétaires. Au niveau de l'Union Européenne (UE), une étape décisive vers davantage de cohésion a été franchie avec la décision de l'Allemagne de soutenir un nouveau plan de relance de 750Mds€. Si ce plan sur 4 ans est adopté (à l'unanimité au sein de l'UE), il ouvrira la voie à une dette commune et des ressources propres, ce qui permettra des transferts et des prêts aux pays les plus affectés par la crise, notamment l'Italie, l'Espagne ou la Pologne. Au total, l'accumulation des soutiens budgétaires annoncés dans l'ensemble des pays de l'OCDE entrainerait un bond de l'endettement public de 110% du PIB en 2019 à près de 130% en 2021³, ce qui pose un défi de financement à moyen terme. Certes, encore ce trimestre, les banques centrales ont renforcé leur assouplissement monétaire, aidées par un environnement globalement désinflationniste. Les prévisions médianes de la Réserve Fédérale américaine (Fed) publiées ce trimestre ne signalent pas de hausses de taux pendant plus de deux ans, et indiquent une inflation inférieure à la cible avec un taux de chômage supérieur à la moyenne de long terme à horizon de 2022. La Banque Centrale Européenne (BCE) a, entre autres, augmenté son programme d'urgence pandémique (PEPP) de 750Mds€ à 1350Mds€, et a lancé de nouvelles facilités de refinancement de long terme potentiellement illimitées (PELTROs) entre mai et décembre. La Banque d'Angleterre a renforcé ses achats de titres de £645Mds à £745Mds. Enfin certaines banques centrales n'excluent pas de considérer un contrôle de la courbe des taux (yield curve control, YCC), à l'image du Japon (depuis 2016) ou de l'Australie (depuis mars 2020), ce qui permettrait de diminuer les achats de titres, mais aussi de faciliter le financement de la dette publique dans la durée.

² Consensus Bloomberg au 30/06/2020.

³ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Perspectives économiques mondiales - Juin 2020.

Panorama financier

Le troisième trimestre (T3) 2019 s'est caractérisé par des turbulences de marché, avec une sous-performance des bourses émergentes (indice MSCI EM -2%, dont notamment Chine -4.7%, Afrique du sud -4.5% et Inde -2.5%), comparée aux pays développés (indice MSCI DM +1.4%, en particulier les indices MSCI zone euro +2.1% et MSCI Japon +4.7%). L'aversion pour le risque ce trimestre s'est traduite par une hausse du prix de l'once d'or (+6.2% au T3), ainsi qu'une appréciation du dollar US (indice DXY +3.1% au T3), et des reculs contre dollar US de l'euro (-3.8%), de la livre sterling (-3.2%), du renminbi (-3.7%), du real brésilien (-8.2%), et du rand sud-africain (-6.9%). Le prix du pétrole Brent a chuté de -7% au T3 (à 61.9 USD/baril fin septembre), dans de fortes fluctuations liées aux risques géopolitiques persistants au Moyen-Orient, et l'attaque sur la production saoudienne le 14 septembre. L'accommodation monétaire de nombreuses banques centrales a évité une envolée de l'aversion pour le risque, sans pour autant rassurer les investisseurs, toujours inquiets de l'efficacité de ce soutien dans un environnement international incertain. Les mesures d'assouplissement de la Fed, avec deux baisses consécutives de 25pbs des taux Fed Funds ce trimestre (à 1.75%-2.00%) n'ont pas vraiment convaincu qu'elles puissent apporter un soutien adéquat ou suffisant, dans un contexte de tensions commerciales et d'endettement déjà élevé. Les prévisions médianes des 17 membres de la Fed prévoient des taux stables d'ici à fin 2020, avec deux voix d'écart pour que la Fed réduise à nouveau ses taux directeurs de 25pbs d'ici fin 2019. En zone euro, malgré des mesures plus accommodantes que prévu (notamment un système à paliers des réserves bancaires, et la reprise des achats de titres), le président de la BCE, Mario Draghi, a souligné que la politique monétaire ne pouvait pas tout régler, et a donc appelé les gouvernements de la zone euro à relancer leur économie, si leur levier fiscal le permet. Ces développements ont entraîné des performances contrastées sur les marchés obligataires. Sur les marchés de crédit en Europe et aux Etats-Unis, la recherche de qualité a dominé : les segments à haut rendement (high yield HY)⁴ ont nettement sous-performé avec des écartements de spreads au T3, tandis que les spreads des catégories moins risquées (investment grade, IG)⁵ ont relativement bien résisté. L'assouplissement monétaire des banques centrales a en revanche nettement favorisé les obligations souveraines ce trimestre, à la fois dans les pays émergents (notamment en Turquie avec un recul du rendement 10 ans de 356pbs à 13.4%) et dans les pays développés. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi reculé aux Etats-Unis (de 2.00% à 1.68%), et en Allemagne (de -0.32% à -0.57%, après un plus bas historique à -0.72% le 28 août), dans des mouvements d'aplatissements des courbes 2-10 ans. Ces mouvements d'aplatissement (avec une baisse plus marquée sur la partie longue que sur la partie courte) continuent de refléter les inquiétudes des investisseurs face à un risque de récession américaine. En zone euro, en plus des mesures de la BCE, ce sont surtout les changements de gouvernements en Italie et en Grèce qui ont permis leur nette surperformance par rapport aux autres marchés de la zone euro. Ainsi le rendement 10 ans du BTP italien a reculé de 2.10% à 0.82% fin septembre, et celui de l'obligation grecque de 2.45% à 1.33%.

Au dernier trimestre 2019 (T4), les incertitudes liées aux politiques commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, mais aussi entre l'Union Européenne (UE) et le Royaume-Uni (Brexit), conjuguées aux anticipations des décisions des banques centrales, ont entraîné un mouvement d'appétit pour le risque. Les indices boursiers ont terminé l'année sur des plus hauts historiques. Ainsi l'indice MSCI world (en monnaie locale) a bondi de 7.8% au T4 (+26.9% sur un an). Les indices MSCI

⁴ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

⁵ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB.

(monnaies locales) des bourses émergentes ont connu un certain rattrapage au T4 (MSCI émergent +9.6%), tirés par les marchés d'actions en Chine (+14%), Russie (12.7%) et Brésil (10.4%). Sur l'année 2019, les bourses des pays développés ont surperformé (MSCI +28.1%), avec en tête les Etats-Unis (MSCI +31.6%), et des gains plus limités au Royaume-Uni (MSCI +16.5%), et au Japon (MSCI +18.9%).

Les marchés de crédit ont globalement bénéficié du mouvement d'appétit pour le risque, et notamment les segments à haut rendement (high yield HY) qui ont surperformé par rapport aux catégories moins risquées (investment grade, IG). En zone euro, la BCE a repris son programme d'achat d'obligations début novembre (total net de 20 milliards/mois sans limite de temps), ce qui a pu soutenir le segment IG au cours du trimestre.

Après une phase d'assouplissements monétaires de la part de la Fed (3 coupes de taux en 2019 dont la dernière en octobre), et de la BCE (ensemble de mesures, dont une réduction du taux de dépôt en septembre), les marchés des contrats futurs ont progressivement changé leurs anticipations de taux, avec moins de 25pb de baisse à 12 mois aux Etats-Unis, et un statu quo en zone euro. Avec la dissipation des risques de récession, les rendements des obligations souveraines sont donc remontés au T4, sans pour autant effacer les replis constatés entre janvier et août 2019. Ainsi au T4 sur la dette souveraine, les rendements 10 ans ont progressé partout : +25pb pour les treasuries US à 1.92% (-76pb sur un an), mais aussi +39pb pour les Bunds allemands à -0.19% (-43pb sur un an), et +39pb à 0.12% pour les OAT français (-59pb sur un an), avec des pentifications des courbes de taux 2-10 ans. A noter qu'aux Etats-Unis, les interventions de la Fed sur le marché interbancaire américain ont aussi participé au mouvement de pentification. En effet, afin d'éviter une forte volatilité des taux interbancaires, la Fed a introduit des injections massives de liquidité à la disposition des établissements financiers, via des achats de treasuries de court terme depuis mi-octobre (60 milliards \$/mois), mais aussi des opérations répétées de refinancement à court terme. En zone euro, les spreads des obligations souveraines (écarts de taux 10 ans contre l'Allemagne) se sont réduits, sauf en Italie en raison de tensions au sein de la coalition gouvernementale. A l'inverse sur les marchés obligataires émergents, assouplissements marqués des banques centrales, et cela jusqu'en décembre, ont entraîné de fortes baisses des rendements souverains 10 ans, notamment en Russie, Turquie et au Brésil. Sur les devises, la livre sterling a bondi de 7.9% à 1.33 face au dollar US au T4 (+3.9% sur un an), suite à l'annonce de nouvelles élections le 12 décembre, puis l'établissement d'une majorité confortable du parti conservateur au parlement britannique. Certaines devises considérées comme des valeurs refuges ont été pénalisées au T4, avec -3% l'indice DXY USD6 (+0.2% sur un an), et -0.9% pour le Yen/\$ à 108.6 (+0.9% sur un an), tandis que le franc suisse est resté soutenu, avec +3.1% au T4, à 0.97 CHF/\$ (+1.4% sur un an). Enfin, parmi les devises émergentes, le renminbi a progressé de 2.2% t/t face au dollar US au T4, à 7.0 (mais -1.7% sur un an). Les devises liées aux pays producteurs de matières premières se sont distinguées face au dollar US au T4, notamment le rand sud-africain (+8.1%), le rouble (+4.6%), et le réal brésilien (+3.1%). Enfin les marchés de matières premières (indice CRB +3.6% au T4) ont plutôt bien réagi à une demande mondiale plus résiliente que prévue. L'or s'est renforcé de 3.0% au T4 à 1517.3\$/once (+18.3% sur un an), et le prix du cuivre a bondi de 7.8% au T4 (+3.5% sur un an). Le prix du baril de pétrole (WTI) a gagné 12.9% au T4, à 61.1\$ (+34.5% sur un an). Début décembre, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (OPEP+) ont confirmé rester en soutien des prix du baril, en s'accordant sur des coupes de production additionnelles de janvier à mars 2020.

Le premier trimestre 2020 (T1) a vu la pire performance des marchés depuis la crise financière de 2008-2009. Au cours du trimestre, la volatilité des marchés a dépassé les niveaux atteints en 2008-2009. A la crise sanitaire, s'est ajoutée une crise pétrolière. La guerre des prix déclenchée par la rupture des relations entre la Russie et l'Arabie Saoudite, alors que les investisseurs

_

⁶ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise.

anticipent une chute inédite de la demande en raison de la généralisation des mesures de confinement, a fait plonger le prix du baril (Brent) de -66% en variation trimestrielle (t/t), à 23 USD fin mars. Dans le même temps, le prix du cuivre a chuté de -19% t/t, et l'attrait des valeurs refuges a continué de porter le prix de l'or : +4% t/t, et +22% sur un an (a/a). Jamais les marchés financiers mondiaux n'avaient connu une chute aussi rapide. Les entreprises, notamment des secteurs liés au tourisme (hôtellerie, transports, restauration) et de l'énergie, se sont trouvées sous pression face à la brusque contraction de l'économie mondiale, mais aussi face à des inconnues inédites quant à la pandémie, aux perspectives de sorties du confinement et de reprise d'activité. Ainsi au T1, les bourses mondiales (indice MSCI world) ont plongé de -20% t/t (et -9.5% sur un an). Les pires performances reviennent aux marchés émergents, notamment la bourse brésilienne (MSCI* -36% t/t), tandis que la bourse chinoise chutait dans une moindre ampleur (MSCI* -10% t/t). La demande accrue en « valeurs refuges » a aussi fortement pénalisé les devises des pays émergents : le réal brésilien, le peso mexicain, le rand sud-africain et le rouble russe ont perdu face au dollar US entre -20% t/t et -23% t/t au T1. Sur les marchés de crédit, les segments moins risqués (Investment Grade IG) aux Etats-Unis et en Europe ont accusé des pertes relativement moins prononcées, comparés aux segments (High Yield HY), en partie du fait des achats de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne L'assouplissement monétaire d'urgence massif mené par la Fed a nettement favorisé les marchés de Treasuries (-121pdb à 0.67%), et dans une moindre ampleur les Bunds allemands (-22pdb à -0.47%). En effet, courant mars, en plus d'initier un programme illimité d'achats de titres (incluant entre autres Treasuries et dette privée IG sur les marchés primaires et secondaires), la Fed a rapidement réduit ses taux directeurs au niveau plancher de 0.0%-0.25%, tandis que la BCE a maintenu son taux de dépôt inchangé à -0.5%. Du côté des obligations d'état en zone euro, l'augmentation des émissions de dettes inhérente aux plans budgétaires et l'absence de progrès dans la mutualisation des coûts liés à la pandémie ont fait monter les spreads périphériques (Italie. Espagne, Portugal et Grèce), et cela malgré les programmes d'achats de titres de la BCE, notamment le plan d'urgence pandémique (EUR 750 milliards à partir du 18 mars), en plus du plan régulier (augmenté de EUR 120 milliards le 12 mars). Enfin sur les marchés des devises face au dollar US au T1 2020, la livre sterling s'est dépréciée de -6% t/t, l'euro de -1.6%, tandis que les valeurs dites « refuges » comme le ven japonais et le franc suisse ont relativement bien résisté (environ +1% t/t).

Au second trimestre 2020 (T2), les bourses mondiales ont fortement rebondi (MSCI World +18% t/t), en réaction aux mesures de soutien exceptionnel, tant sur le plan fiscal que monétaire. Les marchés des pays développés (MSCI* +19% t/t) ont légèrement devancé ceux des pays émergents (MSCI EM* +17% t/t), avec une surperformance des Etats-Unis (MSCI +22% t/t) comparée à la zone euro (MSCI* +17% t/t), au Japon (MSCI* +12% t/t) et au Royaume-Uni (MSCI* +9% t/t). L'apport massif de liquidités des banques centrales, mais aussi les politiques de soutien fiscal expliquent la bonne performance des actifs risqués. Les investisseurs semblent déjà se positionner en considérant l'après-Covid. Ainsi, pendant ce rebond, les secteurs estimés gagnants ou moins vulnérables, ont surperformé, tels que la technologie, la santé, ou les biens de consommation non durables, mais aussi certaines sociétés qui répondent aux contraintes environnementales (véhicules électriques par exemple), ou aux contraintes de distanciation sociale (communication digitale, consommation en ligne ou système de paiement par exemple). En revanche, le rebond des marchés a moins bénéficié aux secteurs cycliques et aux financières, et aux secteurs affectés par les contraintes sanitaires (aviation, tourisme, hôtellerie, événementiel ou loisirs, immobilier de bureau). Du côté des pays émergents, le rattrapage au T2 a été très marqué sur les marchés les plus touchés au T1. Ainsi les indices MSCI ont rebondi de +30% au Brésil, +24% en Afrique du sud et en Turquie, et +20% en Inde. Au total, malgré ce rattrapage important, l'indice MSCI World a terminé le trimestre en deçà de 9% par rapport à son plus haut de février dernier, et à -5% par rapport à fin 2019.

Les marchés de matières premières ont également bien performé ce trimestre en raison du rebond de la demande liée à l'assouplissement du confinement. Le prix du cuivre a gagné 22% t/t, et

surtout le prix du pétrole (WTI +92% t/t à 39.3\$ fin juin). Le prix du baril de pétrole a subi une volatilité sans précédent, avec une chute en-dessous de 0\$ (-37.6\$ le 20 avril). Le plongeon de la demande mondiale de brut lié au confinement a en effet conduit à une hausse exceptionnelle des stocks, bien supérieure aux capacités de stockage, avec pour conséquence des problèmes de livraison physique lors du débouclement des contrats à terme. Enfin, le prix de l'or a poursuivi son envolée ce trimestre, avec +13% t/t, et +26% a/a sur un an, pour finir à son plus haut historique à \$1780.96 l'once le 30 juin. La recherche de rendement dans un environnement de taux bas, et le soutien monétaire massif ont également permis une vive reprise des marchés de crédit, notamment sur le segment le moins risqué (investment grade IG) du fait des programmes d'achat des banques centrales, Réserve Fédérale américaine (Fed), Banque Centrale Européenne (BCE) et Banque d'Angleterre (BoE). Du côté des marchés de taux, le net retour de l'appétit pour le risque a conduit à un repli marqué des rendements, tant en Europe, que sur les marchés de dette émergente. Seuls les rendements du Bund allemand et des obligations japonaises ont légèrement monté, tandis que les rendements des treasuries US étaient en très légère baisse. Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD -1.7% t/t). L'euro a gagné 1.8% t/t face au dollar US, à 1.12. Sur les devises émergentes face au dollar US, les mouvements étaient plus sélectifs, avec + 10% t/t sur le rouble russe, +3% sur le peso mexicain et le rand sud-africain, mais à l'inverse, -5% t/t sur le réal brésilien et -4% t/t sur la lire turque.

Source : données Bloomberg au 30/06/2020. Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

Politique de gestion

La politique monétaire accommodante a été renforcée sur la période. En effet, dès juin 2019 la BCE préparait le terrain pour une nouvelle baisse de taux compte tenu des perspectives décevantes d'inflation (1.2% et 0.90% pour l'inflation core à l'époque) et des niveaux d'activité qui restaient faibles (matérialisés pas les PMIs). Le 12 septembre 2019, Mario Draghi a annoncé la baisse du taux de dépôt à -0.50% (contre -0.40% jusqu'alors) ainsi qu'une reprise du quantitative easing pour novembre 2019 à hauteur de 20 milliards € par mois assortie de la mise en place d'un système de tiering, afin d'alléger la charge des taux négatifs sur les banques en excès de liquidités.

En fin d'année c'est une nouvelle ère qui commence pour la BCE. Christine Lagarde a repris les rênes de l'institution et a donné, lors de sa première conférence de presse, quelques détails sur la revue stratégique qu'elle avait annoncée plus tôt : elle devrait durer un an et aborder tous les sujets possibles (de l'objectif de la BCE aux instruments de politique monétaire, à la prise en compte du changement climatique dans les décisions et la façon de communiquer).

Peu après, la crise du Covid-19 frappe durement l'économie mondiale. C'est le facteur principal qui va conduire la BCE a recalibrer sa politique monétaire courtant mars 2020, devant les incertitudes liées au Brexit et les tensions politiques et économiques qu'engendre la guerre commerciale entre le US et la Chine. Depuis lors, les taux certes restés inchangés ont été assortis d'enveloppes massives dédiées aux achats d'actifs avec notamment la mise en place du PEPP (Programme d'achat d'urgence en cas de pandémie) pour 750 milliards d'euros, qui se poursuivra au moins jusqu'à la fin de l'année. C'est l'épisode « Whatever it takes » de Christine Lagarde. Il inclut désormais les certificats de trésorerie d'entreprises (financement à court terme). La BCE a ensuite entre autres renouvelé l'opération de prêts ciblés TLTRO III (1 300 milliards € environ empruntés par les banques de la zone euro) et a décidé d'augmenter, le 4 juin, son enveloppe d'achats d'actifs de 600 milliards € additionnels (1 350 milliards au total) et d'allonger la durée du programme jusqu'à juin 2021. Une enveloppe de 120 milliards € supplémentaires a également été décidée (TAE qui devrait être utilisée jusqu'à fin 2020).

Plus récemment la commission européenne s'est entendue sur un fonds d'aide au pays de la zone Euro.

L'économie en zone euro a été très fortement impactée pas la pandémie. A titre d'exemple, les dernières projections de la BCE tablaient sur -8.70 pour le PIB et 0.30%pour l'inflation et 9.80% pour le taux de chômage en zone euro pour 2020.

Dans ce contexte, et après avoir passé une période de stress dans les semaines qui ont suivies les annonces de confinement des différents pays en zone euro, les niveaux de marchés se sont fortement dégradés et le primes de risques resserrées. L'excès de liquidité s'établi aujourd'hui aux environs de 2 715 bn€ entrainant ainsi une pression à la baisse des courbes d'émission.

La politique de gestion du Fonds n'a pas connu de changement substantiel jusqu'à ce que la menace de la pandémie de covid-19 s'intensifie et donne lieu en mars à un stress de marché. On note sur la période un écartement des spreads de l'ensemble des émetteurs sur le marché qui a entrainé un surcroît de volatilité dans la Valeur Liquidative du fonds. Les mesures de la BCE ont depuis œuvré toutefois à la détente des niveaux d'émissions notamment avec le début du programme d'achats des instruments monétaires d'émetteurs privés. Si notre politique de gestion a été très conservatrice sur la période en étant axée sur les investissements très court du JJ à la semaine, nous avons commencé à allonger très graduellement sur des noms de qualité en fin de période (mi-mai 2020). Nous gardons toujours un ratio de liquidités à une semaine très élevé.

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -0.46% pour la Part C et de -0.40% pour la Part Z.

A titre de comparaison, l'indice de référence du Fonds a baissé de -0.44%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L533-22-1 du Code Monétaire et Financier, les informations sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité gouvernance (critères ESG) dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr/fr.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Le 1er octobre 2019 - IBORs - précision de la définition de l'EONIA

Nous vous informons que dans le cadre de la refonte globale des indicateurs monétaires de référence aussi appelés « IBORs » (Interbank Offered Rates), le calcul du taux EONIA sera modifié pour refléter l'€STR.

Dans ce cadre, des précisions ont été apportées dans la définition du taux EONIA dans les documents réglementaires du Fonds.

Ces précisions n'ont pas d'impact sur la gestion, ni sur l'indicateur de risque.

Le 11 février 2020 - Evolutions réglementaires

Nous vous informons des différentes évolutions réglementaires intervenues sur le Fonds :

- Actualisation annuelle des performances de l'année 2019;
- Actualisation réglementaire dans les DICI du Fonds:
 Les DICI a été complété d'un texte spécifique en fonction du type de gestion, de l'existence ou non d'un indice de référence, y compris pour information et de précisions issues d'une méthodologie déterminée par l'équipe Risk de la société de gestion concernant l'écart entre l'indice de référence. Cette actualisation a été faite conformément à la mise à jour du Q&A sur l'application de la Directive OPCVM Q&A UCITS du 29 mars 2019 et communication de l'AMF du 21 octobre 2019) apportant des compléments d'informations concernant (i) le type de gestion (passive/active) et (ii) d'utilisation ou non d'un indice de référence.
- Actualisation au sein du prospectus de la clause FATCA et CRS.

Ces évolutions sont sans impact sur la gestion du Fonds.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : http://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2019

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2019 représentent une population de 339,8 personnes en moyenne sur l'année et de 336 personnes équivalent temps plein à fin 2019 avec 36 personnes identifiées comme « Preneurs de risques » au titre de la directive AIFM et tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et de fonctions de support.

AMFR		2019					
	Rémuneration fixe versée en 2019	Rémunération variable versée en mars 2019 (au titre de la performance 2018) + rémunérations variables différées acquises en 2019	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	Total €		
Ensemble des collaborateurs AMFR (y compris détachés in et succursales & hors détachés out)	26 026 499	10 065 636	8 364 754	1 700 883	36 092 135		
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (36 collaborateurs) (**)	5 620 345	4 749 380	3 301 545	1 447 834	10 369 725		
Dont cadres supérieurs (12 collaborateurs) (**)	1 787 838	1 506 319	1 071 290	435 029	3 294 157		

^(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2019 ainsi que le cash différé indexé payé en 2019.

(**) Prend en compte 3 personnes mises à disposition au prorata du temps de présence.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2019 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille à hauteur de 14% de son actif net.

La contrepartie utilisée était :

- La Banque Postale

Il n'y a aucun frais prélevé sur le compte du Fonds, la société de gestion ne retire aucune source de revenu sur cette prestation et le prestataire se rémunère au niveau de la transaction.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devis	e de comptabilité")	
Titles	Acquisitions	Cessions	
UNIO NAT INTE EMPL ZCP 05-02-20	20 002 022,43	20 000 000,00	
REGI NORD PAS DE C ZCP 27-12-19	16 001 521,82	16 000 000,00	
DEPA DE LESS ZCP 20-02-20	15 005 556,22	15 000 000,00	
DEPA DE LESS ZCP 10-06-20	15 001 450,14	15 000 000,00	
KBC BANK NV ZCP 03-02-20	15 001 250,10	15 000 000,00	
CHIN CONS BANK LON ZCP 28-04-20	15 000 816,71	15 000 000,00	
METROPOLE DE LYON ZCP 10-06-20	15 000 597,94	15 000 000,00	
REGI NORD PAS DE C ZCP 12-12-19	14 404 761,57	14 400 000,00	
CHIN CONS BANK COR ZCP 30-06-20	14 001 061,75	14 000 000,00	
CHIN CONS BANK LON ZCP 23-06-20	14 001 061,75	14 000 000,00	

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts	Emprunts de	Mise en	Prise en	TRS
	de titres	titres	pension	pension	
) Titres et matières prem	nières prêtés				
Montant					
% de l'actif net*					
% hors trésorerie et équiva	alent de trésore	erie			
) Actifs engagés pour (xprimés en valeur absol		d'opérations d	e financemer	nt sur titres et	TRS
Montant				42 000 001,58	
% de l'actif net				14,00%	
GOVERNMANT BOND				42 177 151,37	
l'opérations de financem FRANCE	ent				
OAT				42 1// 151,3/	
FRANCE					
FRANCE i) 10 principales contre compensation	parties en va	lleur absolue	des actifs et	des passifs	sans
FRANCE 1) 10 principales contrector 1 compensation LA BANQUE POSTALE	parties en va	lleur absolue	des actifs et	des passifs 42 000 001,58	sans
FRANCE 1) 10 principales contresompensation LA BANQUE POSTALE FRANCE			des actifs et		sans
FRANCE 1) 10 principales contresompensation LA BANQUE POSTALE FRANCE 1) Type et qualité des gar			des actifs et		sans
FRANCE I) 10 principales contrection LA BANQUE POSTALE FRANCE I) Type et qualité des gar Type			des actifs et		sans
FRANCE 1) 10 principales contrection LA BANQUE POSTALE FRANCE 2) Type et qualité des gar Type - Actions			des actifs et	42 000 001,58	sans
FRANCE I) 10 principales contrectompensation LA BANQUE POSTALE FRANCE I) Type et qualité des gar Type - Actions - Obligations			des actifs et		sans
FRANCE I) 10 principales contrectompensation LA BANQUE POSTALE FRANCE I) Type et qualité des gar Type - Actions - Obligations - OPC			des actifs et	42 000 001,58	sans
FRANCE i) 10 principales contrecompensation LA BANQUE POSTALE FRANCE i) Type et qualité des gar Type - Actions - Obligations - OPC - TCN			des actifs et	42 000 001,58	sans
I) 10 principales contrecompensation LA BANQUE POSTALE FRANCE P) Type et qualité des gar Type - Actions - Obligations - OPC - TCN - Cash			des actifs et	42 000 001,58	sans
FRANCE d) 10 principales contrecompensation LA BANQUE POSTALE FRANCE e) Type et qualité des gar Type - Actions - Obligations - OPC - TCN - Cash			des actifs et	42 000 001,58	sans
			des actifs et	42 000 001,58	sans

Rapport annuel au 30/06/2020

		<u> </u>			
	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
Règlement et compens	ation des coi	ntrats			
Triparties					
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	Χ			Х	
g) Échéance de la garanti	e ventilée en	fonction des tra	anches		
Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an				42 177 151,37	
Ouvertes					
Moins d'1 jour					
ranches					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois				42 000 001,58	
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					
) Données sur la réutilisa	ation des gar	anties		,	
Montant maximal (%)	J				
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					
) Données sur la conserv	ration dos da	ranties recues r	nar l'OPC		
Caceis Bank	anon aes ga	i antioo rogues	Jai 1 01 0		
Titres				42 177 151,37	

Rapport annuel au 30/06/2020

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
k) Données sur la cor	nservation des ga	ranties fournies	par l'OPC		
Titres					
Cash					
l) Données sur les re Revenus	venus et les coût	s ventilés			
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				128 664,85	
- Gestionnaire					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

La nature des titres pris en garantis est définie par les politiques internes du groupe HSBC. Pour l'OPC considéré, il s'agit de titre gouvernementaux ou assimilés présentant une bonne qualité du point de vue du risque de crédit.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Non concerné.

- Tiers

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Pour chaque contrepartie, la gestion du collatéral est définie au contrat cadre (CSA) en accord avec les politiques HSBC de risque et juridique. Ce contrat cadre défini la forme du collatéral (espèces, titres et haircut associés), montant minimum de transfert pour les appels de marge ainsi que la franchise applicable.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

L'intégralité des revenus concernés bénéficient à l'OPC.

L'intégralité des coûts concernés sont supportés par l'OPC.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable et en particulier les dispositions de l'article L533-18 et suivants du Code Monétaire et Financier (« COMOFI »). Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site internet de la société de gestion.

Rapport annuel au 30/06/2020

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-119 et suivants du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet : https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A. Siège social Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex France Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60 Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement HSBC MONETAIRE

Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC MONETAIRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

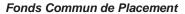
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.





HSBC MONETAIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,

KPMG S.A.

Nicolas
Duval
Arnould
Signature numérique de Nicolas Duval
Arnould
Date: 2020.11.13
11:59:23 +01'00'

Nicolas Duval-Arnould Associé

Comptes annuels

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/06/2020

Portefeuille :HSBC MONETAIRE

	30/06/2020	25/06/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS	16 999 753,15	10 999 861,3
INSTRUMENTS FINANCIERS	254 282 168,83	339 293 586,1
Actions et valeurs assimilées	,	,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 586 365,53	23 546 255,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 586 365,53	23 546 255,
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	210 699 953,24	315 747 330,
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	156 153 666,58	229 191 512,
Titres de créances négociables	139 643 959,54	206 681 872,
Autres titres de créances	16 509 707,04	22 509 640,
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	54 546 286,66	86 555 818,
Organismes de placement collectif		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	41 989 543,47	
Créances représentatives de titres reçus en pension	41 989 543,47	
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 306,59	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	6 306,59	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	125 168,54	
Opérations de change à terme de devises		
Autres	125 168,54	
COMPTES FINANCIERS	28 508 525,08	36 314 359
Liquidités	28 508 525,08	36 314 359,
OTAL DE L'ACTIF	299 915 615,60	386 607 806,

Rapport annuel au 30/06/2020 28

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/06/2020

Portefeuille :HSBC MONETAIRE

	30/06/2020	25/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	301 319 797,58	388 262 363,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-863 152,66	-1 145 864,82
Résultat de l'exercice (a, b)	-561 108,96	-531 765,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	299 895 535,96	386 584 732,43
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	20 079,64	23 074,18
Opérations de change à terme de devises		
Autres	20 079,64	23 074,18
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	299 915 615,60	386 607 806,61

Rapport annuel au 30/06/2020 29

⁽a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-bilan au 30/06/2020

Portefeuille :HSBC MONETAIRE

	30/06/2020	25/06/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.6	6 022 690,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Rapport annuel au 30/06/2020 30

Compte de Résultat

Compte de résultat au 30/06/2020 Portefeuille :HSBC MONETAIRE

	30/06/2020	25/06/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	530,00	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	36 792,57	162 351,0
Produits sur titres de créances	-142 946,80	-137 909,
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-14,46	
Produits sur instruments financiers à terme	2 885,15	
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	-102 753,54	24 441,
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	128 664,85	151 124
Charges sur instruments financiers à terme		672
Charges sur dettes financières	125 067,87	103 357
Autres charges financières		
TOTAL (2)	253 732,72	255 155
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-356 486,26	-230 713,
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	238 499,77	294 464,
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-594 986,03	-525 178,
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	33 877,07	-6 587,
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1-2+3-4 +5-6)	-561 108,96	-531 765,

Rapport annuel au 30/06/2020 31

Annexes

Annexes aux comptes annuels

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini cidessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ; TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le cumul des frais de gestion respecte les taux maximum prévus par le prospectus de 0.10% TTC de l'actif net pour la part Z et 0.09% TTC de l'actif net pour la part C.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C	Parts Z
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'actif net au 30/06/2020 Portefeuille :HSBC MONETAIRE

	30/06/2020	25/06/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	386 584 732,43	327 138 340,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 244 574 179,00	1 714 563 807,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 329 841 509,75	-1 653 635 306,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 308,96	5 896,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-909 653,75	-1 095 342,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	78 043,66	131 767,88
Différence d'estimation exercice N	-17 937,86	-95 981,52
Différence d'estimation exercice N-1	95 981,52	227 749,40
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 421,44	746,34
Différence d'estimation exercice N	3 421,44	
Différence d'estimation exercice N-1		746,34
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-594 986,03	-525 178,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	299 895 535,96	386 584 732,43

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 586 365,53	0,53
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 586 365,53	0,53
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Tresor	12 613 430,25	4,21
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non fin. Étr. europeens marché non réglementé	54 546 286,66	18,19
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	127 030 529,29	42,36
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	11 010 619,31	3,67
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Non européens	5 499 087,73	1,83
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	210 699 953,24	70,26
PASSIF		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	6 022 690,00	2,01
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	6 022 690,00	2,01
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif Dépôts Obligations et valeurs assimilées	1 586 365,53	0,53					16 999 753,15	5,67
Titres de créances	171 247 955,65	57,10	39 451 997,59	13,16				
Opérations temporaires sur titres	41 989 543,47	14,00						
Comptes financiers							28 508 525,08	9,51
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture Autres opérations	6 022 690,00	2,01						

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	16 999 753,15	5,67								
Obligations et valeurs assimilées			1 586 365,53	0,53						
Titres de créances	135 251 267,25	45,10	75 448 685,99	25,16						
Opérations temporaires sur titres	41 989 543,47	14,00								
Comptes financiers	28 508 525,08	9,51								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture			6 022 690,00	2,01						
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2020
Créances Total des créances	Collatéraux	125 168,54 125 168,54
Dettes Total des dettes	Frais de gestion	- 20 079,64 - 20 079,64

NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS

	En parts	En montant
Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	349 976,000	1 074 614 249,17
Parts rachetées durant l'exercice	-377 345,000	-1 158 779 371,66
Solde net des souscriptions/rachats	-27 369,000	-84 165 122,49
Part Z		
Parts souscrites durant l'exercice	171 902,203	169 959 929,83
Parts rachetées durant l'exercice	-173 009,818	-171 062 138,09
Solde net des souscriptions/rachats	-1 107,615	-1 102 208,26

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

En montant

FRAIS DE GESTION

	30/06/2020
Part C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	213 253,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 246,2
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,0
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Garanties reçues par l'OPCVM

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2020
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	42 177 151,37

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE

	30/06/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

	Code Isin	Libellés	30/06/2020
Actions			
Obligations			
TCN			5 991 987,59
TON	XFCS00X2AJY3	HSBC F OIS+0.17% 06-11-20	5 991 987,59
OPC			
Instruments financiers à terme			6 022 690,00
	2242016HG10	OIS/0.0/FIX/-0.6	6 022 690,00

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/06/2020	25/06/2019
Commence weatout à effective		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-561 108,96	-531 765,94
Total	-561 108,96	-531 765,94

	30/06/2020	25/06/2019
Part C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-442 523,11	-455 264,65
Total	-442 523,11	-455 264,65

	30/06/2020	25/06/2019
Part Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-118 585,85	-76 501,29
Total	-118 585,85	-76 501,29

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/06/2020	25/06/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-863 152,66	-1 145 864,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-863 152,66	-1 145 864,82

	30/06/2020	25/06/2019
Post C		
Part C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-624 487,56	-895 828,11
Total	-624 487,56	-895 828,11

	30/06/2020	25/06/2019
Part Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-238 665,10	-250 036,71
Total	-238 665,10	-250 036,71

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2016	27/06/2017	26/06/2018	25/06/2019	30/06/2020
Actif net Global en EUR	398 468 971,58	417 894 334,45	327 138 340,98	386 584 732,43	299 895 535,96
HSBC MONETAIRE C					
Actif net en EUR	398 468 971,58	405 139 784,23	278 917 508,39	302 208 476,59	216 954 065,58
Nombre de titres	127 888,000	130 503,000	90 247,000	98 185,000	70 816,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	3 115,7600	3 104,4400	3 090,6000	3 077,9496	3 063,6306
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,94	-9,53	-10,61	-9,12	-8,81
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,47	-1,24	-3,41	-4,63	-6,24
HSBC MONETAIRE Z					
Actif net en EUR		12 754 550,22	48 220 832,59	84 376 255,84	82 941 470,38
Nombre de titres		12 774,000	48 482,000	85 131,000	84 023,385
Valeur liquidative unitaire en EUR		998,4700	994,6100	991,1343	987,1236
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-1,47	-3,41	-2,93	-2,84
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat		-0,02	-0,50	-0,89	-1,41

Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net	
Dépôts					
D0093669	EUR	17 000 000	16 999 753,15	5,67	
TOTAL Dépôts			16 999 753,15	5,67	
Obligations et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglement ou assimilé	é				
AUSTRALIE					
NATL AUSTRALIA BANK 2% 11/20	EUR	1 554 000	1 586 365,53	0,53	
TOTAL AUSTRALIE			1 586 365,53	0,53	
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			1 586 365,53	0,53	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 586 365,53	0,53	
Titres de créances Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé					
BELGIQUE BELG TREA BILL ZCP 10-09-20	EUR	12 000 000	12 012 224,44	4,02	
INFRABEL ZCP 24-08-20	EUR	1 000 000	1 000 804,65	0,33	
OFFI NATL DE SECU ZCP 07-09-20	EUR	1 000 000	1 001 079,72	0,33	
OFFI NATL DE SECU ZCP 20-08-20	EUR	3 000 000	3 000 920,28	1,00	
SUMI MITS BANK COR ZCP 08-10-20	EUR	6 000 000	6 007 814,66	2,00	
TOTAL BELGIQUE			23 022 843,75	7,68	
CHINE					
AGRI BANK OF CHIN ZCP 20-07-20	EUR	1 500 000	1 500 402,27	0,50	
TOTAL CHINE			1 500 402,27	0,50	
FRANCE					
ALLI B OIS+0.08% 24-08-20	EUR	3 000 000	2 996 728,73	1,00	
BANK OF CHIN PARI ZCP 01-07-20	EUR	10 000 000	10 000 000,00	3,34	
BANK OF CHIN PARI ZCP 10-09-20	EUR	5 000 000	5 003 750,03	1,67	
BFCM B OIS+0.21% 04-01-21	EUR	3 000 000	2 997 816,00	1,00	
BNP PA OIS+0.15% 03-09-20	EUR	1 000 000	999 944,75	0,33	
BNP PA OIS+0.18% 24-08-20	EUR	5 500 000	5 499 087,73	1,83	
BPIF F OIS+0.06% 27-10-20	EUR	8 000 000	7 984 193,45	2,67	
BPIF FINA ZCP 04-01-21	EUR	5 000 000	5 010 275,24	1,67	
BRED B OIS+0.14% 12-10-20	EUR	5 500 000	5 494 032,69	1,83	
FRAN TREA BILL BTF ZCP 12-08-20	EUR	100 000	100 066,54	0,03	
FRENCH REP ZCP 02-12-20	EUR	100 000	100 235,83	0,03	
FRENCH REP ZCP 04-11-20	EUR	100 000	100 192,87	0,03	
FRENCH REP ZCP 15-07-20	EUR	100 000	100 023,14	0,03	

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRENCH REP ZCP 24-02-21	EUR	100 000	100 360,28	0,03
FRENCH REP ZCP 27-01-21	EUR	100 000	100 327,15	0,03
HSBC F OIS+0.17% 06-11-20	EUR	6 000 000	5 991 987,59	2,00
LA POSTE ZCP 08-01-21	EUR	1 000 000	1 002 862,56	0,33
METROPOLE DE LYON ZCP 10-09-20	EUR	2 000 000	2 000 894,84	0,67
NATI OIS+0.14% 31-07-20	EUR	1 000 000	998 294,38	0,33
NATIXIS ZCP 05-10-20	EUR	4 500 000	4 504 654,81	1,50
RATP ZCP 15-09-20	EUR	12 000 000	12 014 482,79	4,02
SOCI G OIS+0.1% 31-07-20	EUR	3 000 000	2 995 957,94	1,00
UNIO NAT INTE EMPL ZCP 06-10-20	EUR	5 000 000	5 006 191,41	1,67
UNIO NAT INTE EMPL ZCP 23-10-20	EUR	8 000 000	8 008 733,97	2,68
TOTAL FRANCE			89 111 094,72	29,72
HONG KONG SUMI MITS TRUS BAN ZCP 21-09-20	EUR	3 500 000	3 503 231,73	1,17
TOTAL HONG KONG	EUR	3 300 000	3 503 231,73 3 503 231,73	1,17
IRLANDE				
MATC FINA PUBL ZCP 08-07-20	EUR	6 000 000	6 000 456,20	2,00
TOTAL IRLANDE			6 000 456,20	2,00
PAYS-BAS ING BA OIS+0.09% 08-07-20	EUR	3 500 000	2 402 054 22	1 17
TOTAL PAYS-BAS	EUR	3 500 000	3 493 954,33 3 493 954,33	1,17 1,17
TOTAL PATO-BAG			3 433 334,33	1,17
QATAR QATAR NATL BANK ZCP 02-07-20	EUR	10 000 000	10 000 143 06	2 22
TOTAL QATAR	EUR	10 000 000	10 000 143,06 10 000 143,06	3,33 3,33
			10 000 140,00	0,00
ROYAUME UNI KEB HANA BANK LOND ZCP 11-08-20	EUR	3 000 000	3 001 722,99	1,00
MUFG BANK ZCP 05-10-20	EUR	6 000 000	6 008 026,72	2,00
NORD BANK AB LOND ZCP 07-10-20	EUR	5 000 000	5 007 401,77	1,67
SHINHAN BANK ZCP 11-08-20	EUR	1 500 000	1 500 861,49	0,50
TOTAL ROYAUME UNI			15 518 012,97	5,17
SUISSE				
BQUE DE ZURICH ZCP 31-08-20	EUR	4 000 000	4 003 527,55	1,33
TOTAL SUISSE			4 003 527,55	1,33
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			156 153 666,58	52,07
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DZ BANK AG DEUT ZE ZCP 15-09-20	EUR	5 000 000	5 006 320,20	1,67
TOTAL ALLEMAGNE			5 006 320,20	1,67

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BELGIQUE				
OFFI NATL DE SECU ZCP 17-08-20	EUR	1 500 000	1 501 117,08	0,50
TOTAL BELGIQUE			1 501 117,08	0,50
FRANCE				
BFCM BANQ FEDE CRE ZCP 01-09-20	EUR	7 000 000	7 006 528,14	2,34
LA POSTE ZCP 15-09-20	EUR	8 000 000	8 005 933,29	2,67
TOTAL FRANCE			15 012 461,43	5,01
LUXEMBOURG				
ICBC LUX ZCP 11-08-20	EUR	3 000 000	3 001 203,15	1,00
TOTAL LUXEMBOURG			3 001 203,15	1,00
ROYAUME UNI				
CHIN CONS BANK LON ZCP 07-07-20	EUR	14 000 000	14 001 262,45	4,66
MIZUHO BANK LTD GB ZCP 12-10-20	EUR	4 000 000	4 005 133,69	1,34
QATA NATL BANK LON ZCP 07-07-20	EUR	4 000 000	4 000 343,36	1,33
UBS AG LONDON ZCP 06-01-21	EUR	6 000 000	6 014 050,33	2,01
TOTAL ROYAUME UNI			28 020 789,83	9,34
SINGAPOUR	==			
TEMA FINA II PRIV ZCP 04-12-20	EUR	2 000 000	2 004 394,97	0,67
TOTAL SINGAPOUR			2 004 394,97	0,67
TOTAL Titres de créances non ng. sur mar. régl. ou ass.			54 546 286,66	18,19
TOTAL Titres de créances			210 699 953,24	70,26
Titres reçus en pension				
FRANCE FRA.EMPRUNT ETAT 3% 25/04/22 OAT	EUR	13 071 896	14 000 000,62	4,67
FRAN GOVE BON 1.5% 25-05-31	EUR	11 082 694	13 000 000,02	4,33
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 3.5% 25-04-26	EUR	12 185 216	15 000 000,00	5,00
TOTAL FRANCE	LOK	12 103 210	42 000 001,58	14,00
			·	
TOTAL Titres reçus en pension			42 000 001,58	14,00
Indemnités sur titres reçus en pension			-10 458,11	
Instruments financiers à terme Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux OIS/0.0/FIX/-0.6	EUR	6 022 690	6 306,59	
TOTAL Swap de taux			6 306,59	
TOTAL Autres instruments financiers à terme			6 306,59	
TOTAL Instruments financiers à terme			6 306,59	
Créances			125 168,54	0,04
Dettes			-20 079,64	-0,01

Désignation des valeurs	Devise Qté Nbre ou Valeur actuelle nominal	% Actif Net
Comptes financiers	28 508 525,08	9,51
Actif net	299 895 535,96	100,00
HSBC MONETAIRE C	EUR 70 816,000 3 0	063,6306
HSBC MONETAIRE Z	EUR 84 023,385 9	987,1236

Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non. »



HSBC Monetaire

Part Z: Code ISIN: FR0013229432

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement

- Le FCP HSBC Monétaire, de classification « fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme », a pour objectif de gestion de chercher à obtenir une performance égale à l'EONIA OIS sur la durée de placement recommandée. Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement ou de façon structurelle, le rendement du portefeuille étant négatif ou ne suffisant pas à couvrir les frais de gestion.
- L'EONIA (Euro Overnight Index Average) est une référence du prix de l'argent au jour le jour dans la zone euro. L'EONIA OIS est calculé en capitalisant l'EONIA les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.
- La performance du FCP est principalement obtenue au travers d'une sélection active des instruments du marché monétaire et d'une gestion active du risque de taux d'intérêt.
- Le FCP est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM

- Afin de minimiser son exposition au risque crédit, le FCP investit dans des titres offrant une grande qualité: obligations, instruments du marché monétaire et titres négociables à court / moyen terme, libellés en euro et de notation minimum A-2 à court terme (Standard & Poor's ou jugés équivalents par la Société de Gestion), dans le cadre de son processus interne.
- Le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille du fonds sont de bonne qualité de crédit selon un processus interne d'appréciation de la qualité

dans le cadre duquel la Société de Gestion doit notamment prendre en compte la qualité de crédit et la nature de la classe d'actif de l'instrument et le profil de liquidité.

- Le gérant peut également se référer de manière non exclusive aux notations court terme des agences de notation reconnues qui ont noté l'instrument et qu'il jugera les plus pertinentes en veillant à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations. En tout état de cause, la Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- A titre de dérogation, le Fonds peut investir plus de 5% et jusqu'à 100% de son actif net dans des titres émis ou garantis par un même émetteur de dette publique tel que les Etats membres, administrations, institutions et / ou organisations de la zone euro, dont la liste complète figure dans le prospectus.
- Le portefeuille privilégie des titres offrant une grande liquidité :

 o la maturité moyenne pondérée jusqu'à la date
 - d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours.
 - la durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des titres est inférieure ou égale à 120 jours.
 - la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance des titres en portefeuille est inférieure ou égale à 397 jours.
- Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré, afin de se couvrir contre le risque de taux d'intérêt et le risque de change.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La durée minimale de placement recommandée est de 1 jour.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées quotidiennement à 12 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative s'appliquant au jour de centralisation. Les demandes de de souscriptions et de rachat parvenant après 12 heures sont exécutées sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus éle

1 2 3 4 5 6 7

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le FCP est classé dans la catégorie 1. Cette classification correspond à la volatilité du marché monétaire.

- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur, peuvent également avoir un impact sur la valeur liquidative de l'OPCVM:
- Rendement potentiellement plus élevé

 Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur.
 - Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle un contrat conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement, etc...).

Frais

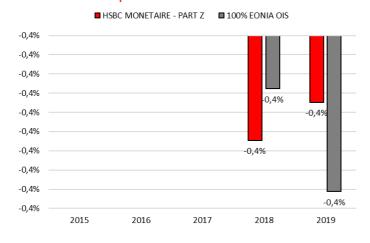
« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

Frais polictuels prefeves availt ou apres investissement		
Frais d'entrée	6%(*)	
Frais de sortie	Aucun	
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé su votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obteni de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.		
Frais prélevés par le FCP sur une année		
Frais courants	0.03%	
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances		
Commission de performance	Aucune	

(*) A l'exception des OPC et mandats de gestion de HSBC Global Asset Management (France)

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent clos en juin 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet: http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr
- Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en euro.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- Le FCP a été créé le 4 juin 1992.
- La part Z a été créée le 29 décembre 2016.
- La part Z est activée depuis le 1^{er} février 2017.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank
- Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- Les informations règlementaires et d'ordre commercial sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante www.assetmanagement.hsbc.fr, dans la rubrique « Nos Fonds », catégorie « Monétaire »
- La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- ▶ Fiscalité : Part de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
- Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr :
 - HSBC Monétaire, part C (Code ISIN: FR0007486634)
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)
- Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.